

ESPACE

Centre de ressources pour les acteur·rice·s de l'intégration



Rapport d'activité 2022

ESPACE

Espace de Soutien aux Professionnel·le·s de l'Accueil
et du Conseil aux Etranger·ère·s

22, rue Mathieu Stilatti 13003 Marseille

www.espace.asso.fr 04.95.04.30.98

SOMMAIRE

SOMMAIRE	3
Le mot de la Présidente	4
L'association en chiffres	5
INTRODUCTION	6
I. DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DE RESEAU	7
1. <i>Les Bouches-du-Rhône</i>	<i>7</i>
2. <i>Le Vaucluse.....</i>	<i>10</i>
3. <i>Le Var</i>	<i>11</i>
4. <i>Les Alpes-Maritimes.....</i>	<i>12</i>
5. <i>Réseaux Nationaux</i>	<i>13</i>
II. DES OUTILS POUR LA MISE EN RÉSEAU ET L'IDENTIFICATION DES ACTEUR-RICE-S	16
1. <i>Une liste de diffusion pour la mutualisation des données</i>	<i>16</i>
2. <i>Identification des acteur-riche-s via un Répertoire en ligne.....</i>	<i>16</i>
3. <i>PAPPU - Le suivi des acteur-riche-s via le déploiement d'un logiciel de gestion et d'évaluation de l'accueil</i>	<i>17</i>
4. <i>De nouveaux outils pour l'identification des acteur-riche-s et de leurs actions.....</i>	<i>18</i>
III. LA PROFESSIONNALISATION DES ACTEUR-RICE-S	22
2. <i>L'accompagnement juridique des acteur-riche-s</i>	<i>24</i>
3. <i>La mise à disposition d'outils juridiques</i>	<i>27</i>
4. <i>La mise à disposition de nos locaux</i>	<i>28</i>
SOUTIENS FINANCIERS	29

LE MOT DE LA PRESIDENTE

Comme annoncée dans le rapport 2021, l'année 2022 a été une année très impactée par la perte des fonds européens, soutien dont bénéficiait ESPACE depuis 10 ans et qui représentait un tiers du budget global de l'association.

Si l'octroi d'un financement exceptionnel de la DREETS nous a permis d'atténuer les conséquences de cette perte, il nous a fallu tout de même procéder à une diminution des effectifs via deux licenciements économiques.

Comme vous le constaterez en lisant ce rapport, malgré cette baisse du personnel salarié, nous avons réussi à remplir les engagements pris vis-à-vis de nos partenaires financiers sur l'ensemble de nos activités de centre de ressources régional.

Nous avons pour cela dû faire appel pour la première fois en plus de 20 ans d'activités à un soutien ponctuel de bénévoles pour notre activité juridique.

Nous avons aussi pu compter sur un engagement sans réserve de l'équipe salariée, engagement qui a permis à ESPACE de poursuivre ses missions auprès d'un nombre toujours plus important d'acteurs.

Fin 2022 a été aussi marquée par le retour d'un financement de la Ville de Marseille, conséquence de l'engagement de cette dernière avec les services de l'Etat par la signature d'un Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration (CTAI).

Cette nouvelle action, à savoir la formation de l'ensemble du personnel du CCAS de la Ville, a démarré seulement en fin d'année et sera réalisée essentiellement en 2023.

Elle augure pleinement la direction que notre association souhaite privilégier dans les années à venir, à savoir un accompagnement des acteurs de proximité et ce dans la limite de notre région.

Annie Honorat

L'ASSOCIATION EN CHIFFRES

Hotline



2140

Sollicitations de la
permanence juridique par ...



1018

Personnes différentes de ...



527

Structures différentes

Formation



65

Journées formations réalisées



144

Structures différentes



388

Personnes différentes formées

Réseau



2909

Messages échangés sur
nos listes de diffusion



47

Structures utilisant PAPPU



222

Permanences d'accès aux droits
répertoriées en région PACA

INTRODUCTION

Depuis plus de 20 ans, ESPACE - Espace de Soutien aux Professionnel-le-s de l'Accueil et du Conseil aux Etranger-ère-s met en œuvre un ensemble de moyens pour soutenir l'ensemble des acteur-ric-e-s de la Région PACA intervenant dans le champ de l'intégration et de l'accès aux droits des personnes étrangères.

ESPACE a pu développer pour l'ensemble de ces acteur-ric-e-s, au niveau régional et par territoire, un ensemble d'outils et de services :

- De mise en réseau, de coordination et de mutualisation de leurs compétences ;
- De professionnalisation et de formation ;
- De mutualisation de ressources, de diagnostic et d'évaluation.

Jusqu'en 2021 ESPACE intervenait dans le cadre d'une convention pluriannuelle en cofinancement avec le Fonds Asile, Migrations et Intégration (FAMI) et la Direction régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS), par le biais de financements de la politique d'intégration en région et via des financements de l'Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires (ANCT).

En 2022 ESPACE a poursuivi ses interventions sur l'ensemble de la région sans pouvoir bénéficier des cofinancements européens (115 000 en 2021). En effet, les nouvelles conditions d'accès à ces fonds (FAMI) ne permettaient plus à notre association d'y prétendre.

Pour pallier en partie la perte de ces fonds, ESPACE a bénéficié d'un soutien exceptionnel de la DREETS par le biais de l'appel à projet « marge de manœuvre territoriale », soutien qui a permis à notre association de remplir les missions pour lesquelles elle était engagée et ce malgré une baisse d'effectifs (suppression d'un poste de juriste et passage à temps partiel pour tous les autres salariés).

ESPACE a également bénéficié d'un financement de la ville de Marseille dans le cadre du Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration¹ (CTAI) qui lui a confié la formation de l'ensemble des agents du CCAS, soit une centaine de salariés. L'octroi tardif de cette aide et la nécessité d'un temps de préparation et d'organisation préalable à sa réalisation nous a contraint à différer son démarrage pour le début de l'année 2023.

Ce rapport présente les différentes actions menées en 2022, notamment :

- La poursuite de la mise en réseau des structures d'accès aux droits des personnes étrangères sur l'ensemble de la région PACA ;
- Les outils de la mise en réseau et de l'identification des acteur-ric-e-s ;
- La professionnalisation des acteur-ric-e-s de la région chargé.e.s de l'accueil ou de l'accompagnement des personnes étrangères.

¹ CTAI signé entre la ville de Marseille et l'Etat en fin d'année 2021



I. DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DE RESEAU

Depuis sa création, ESPACE met en place ou participe à différents réseaux d'acteur·rices, que ce soit au niveau local, départemental, régional et même à l'échelle nationale (réseau RECI – Réseau Egalité des Chances et d'Intégration).

L'association assure le pilotage ainsi que l'animation technique et juridique de cinq réseaux d'acteur·rices dans la région PACA.

L'objectif visé est de faciliter la coopération entre les différent·e·s acteur·rice·s impliqué·es dans le parcours d'intégration des primo-arrivant·es (ci-après PA) mais aussi de toutes autres personnes étrangères ayant besoin d'un accompagnement.

En 2022, ESPACE a accompagné plus de **450 acteur·rice·s** appartenant à plus d'une **centaine d'organisations différentes** de la Région dans une dynamique de travail en réseau.

ESPACE a également rencontré ou échangé avec l'ensemble des centres ressources de la région et des acteur·rices associatif·ves ayant une action en direction des primo-arrivant·es.

Ces rencontres, organisées sous l'égide de la DREETS, initiées en 2021, se sont poursuivies tout au long de l'année 2022.

Elles ont permis de renforcer le travail en réseau des centres de ressources autour de deux nouveaux outils dont ESPACE assure le portage et la gestion : une newsletter régionale de l'intégration (ARCHIPEL) et un répertoire des acteurs de l'intégration des primo arrivants.

1. Les Bouches-du-Rhône



Le réseau des Points d'appui et d'accès aux droits des personnes étrangères (PAADE)

Dans ce département, ESPACE accompagne le réseau des PAADE depuis 2003. L'association est en charge de l'animation technique, de l'évaluation et de la qualification professionnelle des différent·e·s acteur·rice·s du réseau.

Animation

ESPACE a maintenu l'organisation de réunions du réseau des PAADE tout au long de l'année 2022.

Le réseau s'est réuni à six reprises. A cela se rajoutent quatre autres journées ont également eu lieu pour des échanges juridiques.

Les thématiques abordées lors de ces réunions ont principalement concerné les modalités pratiques de gestion de l'accueil du public et la nécessité d'adaptation technique liée à la dématérialisation des procédures administratives.

Les difficultés liées aux dysfonctionnements de la plateforme ANEF ont fait l'objet d'un recensement par l'ensemble des référents.e.s PAADE. Ce travail a pu servir de base de discussion lors de la réunion avec les services de la Préfecture, d'une délégation du réseau des PAADE et d'ESPACE.

Le travail en réseau a été important pour le partage et la confrontation des pratiques des un.e.s et des autres.

Plusieurs intervenant·e·s d'ESPACE ont participé à ces rencontres : le responsable pour la partie animation et coordination, le chargé de projet et de développement des outils pour l'accompagnement des acteur·rice·s à l'utilisation des outils mis à leur disposition, ainsi que les juristes d'ESPACE en ce qui concerne les échanges juridiques.

Partenariat avec les services de la Préfecture

Le partenariat qui a pu être renoué avec les services de la Direction des Migrations, de l'intégration et de la Nationalité (DMIN) de la Préfecture en 2021 s'est poursuivi en 2022.

Une délégation du réseau des PAADE, avec un référent PAADE représentant de Marseille et un référent hors Marseille ont accompagné ESPACE à une rencontre avec le directeur de la Direction des Migrations, de l'Intégration et de la Nationalité (DMIN) et son adjointe.

Ces échanges ont permis d'identifier les difficultés rencontrées par les référents PAADE dans l'accompagnement des personnes étrangères, notamment en lien avec le processus de dématérialisation des procédures et les dysfonctionnements de la plateforme en ligne en charge de cette gestion. Ont également été évoquées les autres situations rencontrées posant des problèmes et nécessitant l'intervention du référent PAADE : difficultés liées aux courriers non reçus, aux renouvellements de titre, etc.

Nous avons pu également à nouveau pointer les dysfonctionnements de la Sous-Préfecture d'Aix en Provence. M le Sous-Préfet d'Aix en Provence nous a proposé de fixer une rencontre mais du fait de la crise avec l'Ukraine cette réunion n'a pas eu lieu malgré une relance de demande de rendez-vous de la part de la coordination du réseau.

ESPACE est engagé dans trois réseaux d'acteur·rice·s dans les Bouches-du-Rhône autres que celui des PAADE. Il apporte sa contribution à la fois sur les aspects techniques ainsi que sur les questions juridiques. ESPACE participe aux comités de pilotage de ces réseaux, à l'identification des ressources ainsi qu'aux compétences de leurs acteur·rice·s. ESPACE met à leur disposition ses outils afin de faciliter les échanges.

« Le collectif MIE 13 », coordination des différents acteur·rice·s en charge de l'accompagnement des mineur·e·s isolé·e·s.

ESPACE contribue à cette coordination par le biais de la formation et du conseil juridique.

Issu de la coordination associative des Bouches-du-Rhône, ce collectif, créé en 2017, réunit les acteur·rice·s associatif·ve·s intervenant dans les domaines de la défense des droits, de l'accès à la santé et de l'accès à la scolarisation. En 2018, il s'est structuré en réseau : une charte a été rédigée, des outils ont été créés (notamment un vadémécum) et le collectif a ouvert une permanence juridique dédiée aux mineur·e·s isolé·e·s.

Le Barreau de Marseille a également constitué en son sein une commission « Mineurs Isolés » et ouvert depuis septembre 2018 une permanence spécifique d'avocat·e·s pour recevoir ces jeunes. D'intéressantes synergies ont pu se créer entre le collectif associatif et le Barreau.

En 2021, les relations initiées avec Médecin sans Frontières en 2020 se sont poursuivies à l'image du projet mis en œuvre à Paris (Utopia56) et ont permis de développer un nouveau projet en lien avec le COMEDE pour l'accueil et l'accompagnement psychologique d'une vingtaine de ces jeunes.

En 2022, le collectif s'est réuni à quatre reprises.

Pour l'ensemble des acteurs du collectif MIE, ESPACE a fourni des apports théoriques sur la réglementation spécifique aux Mineurs Non Accompagnés (MNA), a participé à des réunions de travail, et a constitué un relai vers le réseau des PAADE pour les jeunes sortant du dispositif, notamment lorsque leur minorité était définitivement écartée.

« CODETRAS », collectif de défense des travailleur·euse·s saisonnier·ère·s dans l'agriculture.

Initialement centrée sur les discriminations dans l'emploi agricole des Bouches-du-Rhône, et plus particulièrement les contrats saisonniers introduits par l'OFII, l'action du CODETRAS s'est élargie depuis quelques années à l'accompagnement des travailleurs et travailleuses détaché·e·s, recruté·e·s par des entreprises prestataires établies en Europe et par des entreprises utilisatrices dans notre région, dans les secteurs de la viticulture, de l'arboriculture et du maraîchage.

En 2022, le collectif s'est réuni régulièrement, au moins une fois par mois.

Au-delà du soutien individuel apporté à ces personnes par le **collectif CODETRAS** en matière d'appui juridique, logistique et médiatique, les différentes rencontres ont permis de poser les bases d'une réflexion partagée afin de réactiver le collectif autour d'un nouveau cadre d'actions à mener qui devrait se concrétiser en 2023 par la création d'une structure associative.

Plusieurs actions ont été entreprises durant l'année 2022 dont celle d'un accompagnement juridique et médiatique de plusieurs travailleur·ses en procès contre un vaste système de fraude au détachement mis en place par des entreprises de travail temporaire.

Une permanence juridique s'est mise en place à Tarascon / Beaucaire ainsi que des cours d'apprentissage de la langue française.

« **COORDASSO** » est une coordination qui regroupe la plupart des acteur·rice·s de l'accueil et de l'accompagnement des étranger·ère·s du département.

Cette coordination associative, initiée par la Cimade et ESPACE en 2010, a pour objectif principal de favoriser la rencontre de l'ensemble des acteur·rice·s de l'accueil et de l'accompagnement des personnes étrangères du département.

La coordination s'est réunie à six reprises en 2022.

Une journée de travail collectif organisée en mars a permis de définir les priorités de la coordination et la désignation d'un comité de pilotage composé de quatre organisations prenant en charge la mise en place des temps d'échanges, ordres du jour et comptes-rendus de réunions.

Le travail en réseau et les outils d'échanges d'information existants (comme les listes de diffusion par exemple) ont permis de mieux organiser l'accompagnement des publics en ce qui concerne les modalités pratiques de gestion de l'accueil du public en tenant compte des contraintes liées à l'accompagnement du public en lien avec la dématérialisation de certaines procédures administratives.

2. Le Vaucluse



Pendant plusieurs années, ESPACE a assuré l'animation, l'évaluation et la qualification professionnelle du réseau. Depuis 2018, en raison du faible nombre d'acteur·rice·s constituant ce réseau, ces dernier·ère·s ont été associé·e·s à la « coordination étranger·ère Vaucluse » (CEV) (voir ci-dessous).

La « Coordination Vaucluse Étranger·ère·s (CEV) »

En 2016, ESPACE a initié la mise en place d'une coordination associative regroupant l'ensemble des acteur·rice·s de l'accueil des (PADE). Cette coordination s'est poursuivie en 2022.

Animation

Quatre rencontres ont été organisées en 2022, associant les membres du réseau des Points d'Accès aux Droits et à l'Égalité (PADE) et les principaux·ales acteur·rice·s de l'accueil et de l'accompagnement des étranger·ère·s du département.

Au cours de ces différentes rencontres, plusieurs sujets ont été abordés :

- Point sur la situation de chaque structure
- Point juridique sur la réglementation en matière d'autorisation de travail
- Point sur le Réseau Hospitalité Vaucluse
- Organisation et fonctionnement de la coordination en 2022
- Questions et informations diverses.

3. Le Var



Sur ce territoire, ESPACE intervient depuis 2012 en partenariat avec le Conseil départemental de l'accès au droit (ci-après CDAD) du Var, afin de mettre en place un dispositif d'accès aux droits des étranger·ère·s.

Le réseau « Var migrants »

Animation

En 2022, trois rencontres ont été organisées regroupant les principaux acteur·rice·s de l'accueil et de l'accompagnement des étranger·ère·s du territoire.

Au cours de ces différentes rencontres, plusieurs sujets ont été abordés :

- Point sur la situation de chaque structure
- Réflexion sur les modalités à mettre en œuvre pour redynamiser la coordination
- L'hébergement des personnes "à droits incomplets "
- Difficultés dues à la dématérialisation
- Questions, informations diverses

Concernant la problématique de : " l'hébergement des étrangers aux droits incomplets ou déboutés », une délégation de la coordination VARMIGRANTS a été reçue par Madame La Sous-Préfète du Var ainsi que la DDETS du Var.

A l'issue de cette rencontre, Mme la Sous-Préfète s'est dite favorable à l'idée de la création d'une commission associant les associations de la coordination ayant une connaissance plus approfondie des publics concernés.

4. Les Alpes-Maritimes



Le réseau « Accueil migrantes et migrants 06 »

Animation

Sur ce territoire, l'action menée par ESPACE en direction des associations a abouti, à la mise en place d'une coordination assez semblable à celle du Var, dénommée « Accueil migrantes et migrants 06 ». Elle regroupe les principaux acteurs de l'accueil et de l'accompagnement impliqués sur l'accès aux droits notamment sociaux, ainsi que sur l'asile, la solidarité ou la santé des étrangers.

Partenariats institutionnels

Le partenariat institutionnel reste difficile dans ce département. Un partenariat a pu se mettre en place avec l'OFII mais seulement par intermittence. Le partenariat avec les services de la Préfecture initié pendant le covid n'a pas été renouvelé en 2022.

Partenariats avec les acteurs de terrain

Le travail auprès des principaux acteurs de l'accueil et de l'accompagnement des étrangers du territoire s'est poursuivi tout au long de 2022 dans le cadre de la coordination associative.

Animation

Quatre rencontres ont été organisées en 2022, regroupant les principaux acteurs de l'accueil et de l'accompagnement des étrangers du territoire

Au cours de ces différentes rencontres plusieurs sujets ont été abordés :

- Point sur les dysfonctionnements de la SPADA et élaboration d'un courrier commun adressé au directeur de Forum Réfugiés
- Point sur les dysfonctionnements des différents services (Préfecture, OFII et SPADA)
- Echanges avec les services en charge de la SPADA (Forum Réfugiés)
- Rôle, missions et fonctionnement de la coordination en 2022
- Questions et informations diverses

Un courrier envoyé en avril au directeur de Forum Réfugiés faisant état de nombreux dysfonctionnements de la SPADA de Nice a abouti à une rencontre avec les responsables de Forum Réfugiés durant le mois de juillet, suivi d'une participation à un temps de travail de l'équipe de la SPADA de Nice à une réunion de la coordination en septembre, démarches qui ont permis d'atténuer sensiblement les dysfonctionnements.

5. Réseaux Nationaux



Le réseau RECI – Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration



Notre mission : produire des ressources pour aider à la compréhension et à la mise en oeuvre des politiques publiques en matière d'**intégration**, de **lutte contre les discriminations** et d'**égalité des chances**.

ESPACE participe depuis 10 ans à un réseau national de centre de ressources : Ressources pour l'égalité des chances et l'intégration ([RECI](#)), composé de cinq structures intervenant dans le domaine de l'immigration, de l'intégration et/ou de la lutte contre les discriminations liées à l'origine.

Les structures composant le Réseau RECI sont :

- AVDL, Association Villeurbanaise pour le droit au logement (Auvergne-Rhône-Alpes) ;
- COFRIMI, Conseil et formation sur les relations interculturelles et les migrations (Occitanie) ;
- IREV, Institut régional de la Ville (Hauts-de-France) ;

- ORIV, Observatoire régional de l'intégration et de la ville (Grand Est) ;
- ESPACE (Provence-Alpes-Côte d'Azur).

Le Réseau RECI a pour mission de produire des ressources pour aider à la compréhension et à la mise en œuvre des politiques publiques en matière d'intégration, de lutte contre les discriminations et d'égalité des chances.

En 2022, à l'occasion de l'évaluation des contrats de ville 2015 - 2023., le Réseau RECI a souhaité apporter un regard sur l'effectivité de la prise en compte des discriminations dans ces contrats... Ce regard a pris la forme d'une [note](#) présentant un bilan en demi-teinte sur la prise en compte effective des discriminations à l'échelle territoriale.

Ce document a été diffusé par chaque membre du réseau RECI. ESPACE a partagé et valorisé cette ressource à l'occasion de la Conférence régionale "Lutte Contre les Discriminations" organisée le 6 décembre 2022 à la préfecture des Bouches-du- Rhône et auprès d'acteurs associatifs et institutionnels de la région.

L'association DEQUELDROIT, une plateforme collaborative en ligne de jurisprudence en droit des étrangers



Un peu d'histoire...

Le site DEQUELDROIT est issu d'une réflexion commune du GISTI et de la Cimade Languedoc Roussillon qui, à la fin des années 1990, décident de monter un projet permettant de pallier la difficulté d'accéder à la matière jurisprudentielle via **un accès gratuit en ligne** aux principales jurisprudences en droits des personnes étrangères.

En 2010 ESPACE reprend le flambeau. Le site internet www.dequeldroit.fr voit le jour.

10 ans plus tard, devant la somme de travail que demandent la compilation, la sélection, l'organisation et l'intégration des jurisprudences, ESPACE initie un projet de réflexions partagées qui aboutira en juin 2021 à la **création d'une association collégiale** regroupant cinq autres associations : le Gisti, le Comede, l'ADDE, le GAS et Droits d'urgence.

La nouvelle association dénommée « DEQUELDROIT » est hébergée à ESPACE.

L'année 2022 a été consacrée à structurer cette nouvelle association, mettre à jour des thématiques sur le site internet et préparer le nouvel outil informatique pour une mise en ligne prévue au 1^{er} trimestre 2023.

« DEQUELDROIT » a vocation à devenir le site incontournable en matière de recherche sur la jurisprudence en droit des personnes étrangères. Il est d'ores et déjà référencé par de nombreux sites, dont « service-public.fr » et bénéficie du soutien financier de plusieurs fondations ainsi que du Barreau de Paris.





II. DES OUTILS POUR LA MISE EN RÉSEAU ET L'IDENTIFICATION DES ACTEUR·RICE·S

1. Une liste de diffusion pour la mutualisation des données

ESPACE a mis en place une **liste de diffusion pour chaque réseau d'acteur-riche-s** afin de faciliter les échanges entre ses membres. ESPACE assure les fonctions de modérateur et d'administrateur (contrôle du contenu, modification des adresses, etc.) et apporte son expertise à la fois sur les aspects techniques et sur les questions juridiques. Il participe à l'animation de ces réseaux, à l'identification des ressources et met à disposition ses outils pour faciliter les échanges.

L'association gère aussi **plusieurs listes « thématiques »** au niveau départemental ou régional.

Le contenu des échanges a été défini et validé par l'ensemble des membres de chaque réseau en excluant les questions juridiques afin de ne pas interférer avec la liste régionale « Pap » exclusivement réservée aux échanges sur les études de cas rencontrés en permanences d'accueil.

En termes de chiffres, l'utilisation de ces listes de diffusion est équivalente à ceux de 2021.

2. Identification des acteur-riche-s via un Répertoire en ligne



ESPACE répertorie et **géolocalise l'ensemble des lieux d'accès aux droits et d'accès à la langue de la région PACA** sur le site : <http://accueil-etrangers.org>. Cet outil fait l'objet d'une mise à jour tout au long de l'année.

Pour l'accès à la langue, ce référencement a été réalisé en partenariat avec le Centre Ressources Illettrisme (CRI PACA) sur une application web commune, et ce dans un souci de mutualisation de nos ressources respectives.

Publication des lieux d'accès à la langue sur le Répertoire via l'application PAPPU

L'adaptation du logiciel PAPPU aux acteur·rice·s de l'apprentissage de la langue française nous a conduits à prévoir que ces dernier·ère·s puissent **publier en ligne leurs lieux d'apprentissage du français**. Cette faculté est surtout intéressante pour les acteur·rice·s dont les formations ne sont pas référencées par le CRI.

La recherche de ces lieux d'apprentissage ne s'effectue pas par champs de compétences mais par défilement de simples questions/affirmations comme « *J'ai besoin d'apprendre le français et que cela se déroule près de chez moi* ».

3. PAPPU - Le suivi des acteur·rice·s via le déploiement d'un logiciel de gestion et d'évaluation de l'accueil



Le développement et le déploiement du logiciel de gestion PAPPU est une action qui se poursuit depuis plusieurs années. Au niveau informatique, le passage à la version full web s'est accompagné en 2021 d'un accompagnement des ancien·nes utilisateur·trices du logiciel.

Ces temps d'échanges et de formations se sont poursuivis en 2022, notamment pour les nouveaux utilisateurs.

Supports de formations et de communications

La réalisation de la nouvelle version Web de PAPPU a nécessité la refonte de nos outils de formation et de communication. Une nouvelle plaquette PAPPU a été créée. Elle sert de support de communication lors des différentes présentations du logiciel.

L'outil PAPPU nécessite une mise à jour régulière des différentes nomenclatures.

PAPPJ permet de :	L'évolution de PAPPJ : une version « full web » via navigateur
<ul style="list-style-type: none"> • Gérer l'accueil et le suivi des usagers pour faciliter leurs accès aux droits et à la langue • Générer des statistiques en temps réel • Gérer un annuaire de partenaires • Mesurer l'activité d'appui aux partenaires • Répertoire en ligne les lieux d'accueil et de formation <p>La plateforme PAPPJ est constituée d'une application web et d'une interface d'administration accessibles via www.pappu.fr</p> <div style="display: flex; flex-direction: column; align-items: center; gap: 10px;"> <div style="background-color: #004a33; color: white; padding: 5px 15px; border-radius: 10px;">Application Web</div> <div style="background-color: #004a33; color: white; padding: 5px 15px; border-radius: 10px;">Admin / Statistiques</div> </div>	<p>Depuis la fin de l'année 2019, le logiciel PAPPJ a muté pour devenir une version accessible via un navigateur web, tout en gardant la possibilité de travailler en mode offline.</p> <p>Pourquoi développer une nouvelle version ?</p> <p>La stabilité : cette version permet d'éviter les problèmes d'installation et d'utilisation sur des ordinateurs « vieillissants »</p> <p>La pérennité : le développement d'une application web est plus simple et légère</p> <p>La facilité d'utilisation : en revoyant l'ergonomie du logiciel</p> <p>L'accessibilité : à d'autres supports comme les tablettes et les smartphones mais aussi sous plusieurs environnements (Windows, Mac, Linux ...)</p> <p>Anticiper : la suite logique d'augmentation d'utilisateurs et du volume de dossiers et du stockage de la base de données cryptée sur le « cloud »</p>

4. De nouveaux outils pour l'identification des acteur·rice·s et de leurs actions



ARCHIPEL #9 - Décembre 2022

La lettre des acteurs de l'accueil des personnes étrangères en PACA

Actualités des centres ressources régionaux

Formations



Formation linguistique en direction des primo-arrivants

Les lundis de 9h30 à 12h30

Notre formation linguistique à visée d'insertion professionnelle en direction des personnes primo-arrivantes a commencé !

Cette formation gratuite pour les apprenants se tient tous les lundis (hors vacances scolaires) de 9h30 à 12h30 dans nos locaux à Coco Velten (13001).

Il reste encore quelques places.

Contactez notre formatrice FLE, Anne-Joëlle Berthier à l'adresse suivante : formationlinguistique@ancrages.org.

Toutes les infos

Les échanges avec la DREETS et les différents centres de ressources et acteurs régionaux – le CRI, OSIRIS, le Comede, Ancrage, Approche Culture et Territoire et la FR-CIDFF – ont permis tout au long de l’année 2022 de poursuivre le travail en réseau de l’ensemble des centres de ressources autour de nouveaux outils dont ESPACE assure le portage et la gestion.

a. **« ARCHIPEL » Une newsletter inter-centre de ressources pour les acteurs de l’intégration en PACA**

A la demande des services de la DREETS, ESPACE gère depuis 2021 la diffusion d’une nouvelle lettre d’information bimestrielle reprenant les actualités nationales et régionales en matière d’intégration dans les domaines de la santé, la culture, la langue, l’accès aux droits, l’hébergement/logement et l’emploi.

Le contenu de cette lettre est alimenté par les acteurs et actrices de l’Intégration de la région Provence Alpes Côte d’Azur directement associé.e.s à cette initiative.

Cet outil renforce l’interconnaissance au sein du réseau d’acteurs et actrices, et améliore la diffusion de l’information de chacun.e.

L’outil centralise les informations émises par chaque centre ressources, notamment via leurs newsletters locales, accompagnées d’un lien électronique orientant vers leur propre production.

ESPACE consacre sur son site internet un onglet dédié à cette lettre d’information. Cet espace permet de retrouver les précédentes parutions, les acteurs qui y sont associés et propose un formulaire d’inscription en ligne. <http://espace.asso.fr/lettre-dinformation/>.

En 2022, cinq lettres d’information ainsi qu’une lettre « Spécial accueil des Ukrainiens » ont été réalisées selon un calendrier préalablement établi.

527 contacts étaient abonnés à la lettre **en 2022** contre **385 en 2021** et ce chiffre continue de croître.

Répartition géographique détaillée des abonnés :

- **300 abonnés dans les Bouches du Rhône,**
- **50 dans le Var,**
- **30 dans le Vaucluse,**
- **40 dans les Alpes maritimes,**
- **15 dans les Alpes de Haute-Provence**
- **et 15 dans le dans les Hautes Alpes.**

A cela s’ajoutent quelques dizaines de contacts sur le territoire national.

b. Les web-conférences Archipel

Sur proposition de la DREETS, des web-conférences Archipel animées par les différents Centres Ressources sont venues s'ajouter à ce travail collaboratif. ESPACE est en charge de la diffusion de l'information et des liens d'inscription par e-mailing et le CRI-PACA est en charge de la gestion des inscriptions et de l'organisation technique.

Ainsi en 2022, six web-conférences ont été organisées :

- « L'accès aux droits des étrangers et la professionnalisation des acteurs de l'intégration » par ESPACE
- « Racisme structurel : mieux comprendre pour mieux agir » par ACT
- « L'accueil par l'Etat des réfugiés et des Ukrainiens » par la DREETS
- « Les outils et ressources disponibles pour accompagner les personnes ne maîtrisant pas la langue » par la CRI PACA
- « L'interprétariat médical et social : un levier pour l'accès aux droits et aux soins » par OSIRIS :
- « Outils et ressources disponibles pour l'intégration » par tous les centres de ressources.

c. Un répertoire des acteurs de l'intégration des primo arrivants



La DREETS et les DDETS de la région PACA, ont souhaité, avec le soutien des centres de ressources régionaux et par le biais de notre site, répertorier sur un même support l'ensemble des ressources, dispositifs et actions existantes pour l'intégration des étrangers, primo-arrivants sur l'ensemble de la région. La mise en œuvre de ce nouvel outil vient compléter notre répertoire actuel des lieux d'accès aux droits et d'accès à la langue en région PACA : <http://accueil-etrangers.org>.

La construction de cet outil, débutée fin 2021, a pu être opérationnelle à partir de juillet 2022. Plusieurs rencontres entre les centres de ressources et la DREETS ont permis de définir collectivement les modalités de cet outil, en l'occurrence :

- Le recensement des informations au sein d'un répertoire d'actions et d'acteurs classé en six thématiques : Accès à la langue, à l'emploi, aux droits, à la santé, logement hébergement et vie quotidienne.
- Les actions qui alimenteront prioritairement le répertoire, à savoir celles financées dans le cadre des crédits intégration de l'Etat.
- La réalisation d'une fiche type interactive à transmettre à tous les acteurs.

Cet outil, qui reste à ce jour dans une phase expérimentale doit être amélioré en 2023.

Il est accessible via notre site où nous avons créé un espace dédié :

<https://espace.asso.fr/lintegration-en-paca3/>

L'intégration en PACA

Les ressources pour l'intégration des personnes étrangères en PACA sont nombreuses et souvent peu connues à la fois par les personnes qui en ont besoin et par les acteurs en charge de les accompagner.

L'outil que nous proposons, avec le soutien de la **DREETS** (*Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités*) et en collaboration avec les différents centres de ressources de notre région, vise à répertorier sur un même support l'ensemble des dispositifs et actions existantes pour l'intégration des primo arrivants en région PACA.

Il vient compléter le *répertoire régional des permanences d'accueil spécialisées dans l'accès aux droits et des lieux d'apprentissage de la langue*, outil de géolocalisation que vous pouvez consulter [ici](#).

Après une présentation des différents centres de ressources de la région, vous trouverez les différentes actions et dispositifs dédiés à l'intégration des étrangers, par territoire et thématique.

Les centres de ressources régionaux

La région PACA bénéficie d'une offre importante de ressources mobilisables par les acteurs de l'intégration de la région, sur différents domaines de compétences.

Droits Santé Langue Histoire et mémoire



Centre de ressources pour les acteurs de l'intégration

ESPACE, Espace de Soutien aux Professionnel·les de l'Accueil et du Conseil aux Étranger·ères

L'association ESPACE, centre de ressources pour les acteurs de l'intégration, met en œuvre un ensemble d'outils et de services à la disposition des professionnel·les de l'accès aux droits des étranger·ères en région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

Pour en savoir plus : <https://espace.asso.fr/>



Fédération régionale des centres d'information sur les droits des femmes et des familles
Provence-Alpes-Côte d'Azur

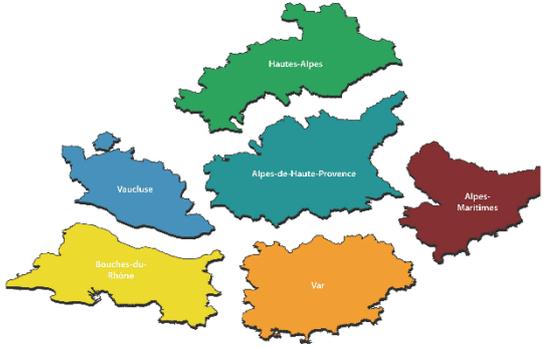
Le Bureau Régional de Ressources Juridiques Internationales (BRRJI) est un service spécialisé du CIDFF Bouches du Rhône / Phocéén.

Le BRRJI veille à la protection des droits fondamentaux des résident·es étranger·ères sur le territoire français et des ressortissant·es français·es à l'étranger. Le CIDFF porte une attention particulière aux situations des femmes et des familles, notamment en cas de violences intra-familiales ; mariage forcé, violences conjugales, conséquences sur les enfants et sur le droit au séjour.

Pour en savoir plus : [plaquette du BRRJI](#)

Les actions pour l'intégration

Cliquez sur les départements pour découvrir les différentes actions



Découvrez les dispositifs par thématiques

- Santé**
- Permanences d'accès aux soins de santé (Pass)
- Où se faire soigner ?
- Langue**
- Répertoire des actions d'accès à la langue
- Droits**
- Droits des étrangers
- Emploi**
- Logement**
- Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO13)
- Services**



III. LA PROFESSIONNALISATION DES ACTEUR·RICE·S

Les fréquentes modifications de la réglementation concernant le droit des personnes étrangères, sa complexification, les difficultés croissantes d'accès aux droits des étranger·ère·s ont rendu de plus en plus nécessaires l'accompagnement de ce public par des professionnel·le·s de l'accès aux droits des étranger·ère·s ainsi que la mutualisation des compétences.

L'**effectivité du droit des personnes étrangères** est une condition indispensable de l'intégration en France. Elle requiert **un accompagnement** et **des outils**. ESPACE vise à répondre à cette double condition en proposant à tous les acteur·rice·s de la région un ensemble d'outils et de services juridiques :

- **Des formations en droit des personnes étrangères** sur l'ensemble de la Région;
- **Un accompagnement juridique individualisé** assuré notamment avec la permanence juridique (téléphonique et numérique);
- **La mise à disposition d'outils** avec des listes d'échanges et de diffusion, un site internet de jurisprudence, des méthodologies de recueil de données, des fiches juridiques thématiques...

1. Des formations en droit des personnes étrangères

En 2022, ESPACE a réalisé **35 ateliers** de formation en droit des étranger·ère·s représentant **65 journées formation**. L'augmentation de l'activité de formation constatée en 2021, principalement due aux demandes de formations sur site, s'est poursuivie en 2022 où nous avons réalisé 6 ateliers de plus et 8 jours de formations supplémentaires sur l'année.

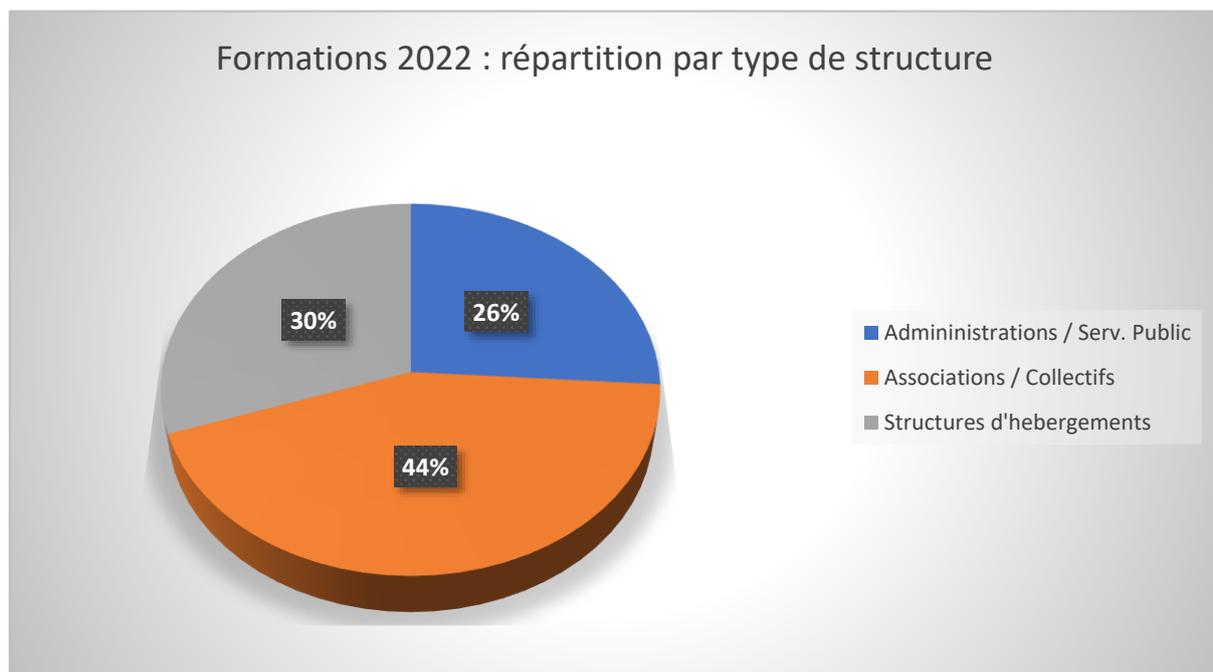
a. Formations du programme régional annuel : 14 ateliers pour 23 journées de formation.

Les ateliers sont conçus et animés par l'équipe juridique d'ESPACE en lien avec deux de nos partenaires : le Comité Médical pour les Exilés (COMEDE) et le Réseau Hospitalité. Les participant·e·s reçoivent une documentation spécifique à chaque thème.

Il est à noter que nous sommes sur le même ordre de grandeur que les formations proposées en 2021 (15 ateliers pour 22 journées de formation).

b. Formations sur site : 21 ateliers pour 42 journées de formation

En plus du programme thématique régional, ESPACE propose des formations « à la demande » dans le but de répondre aux besoins très variés que rencontrent nos partenaires en matière de droit des personnes étrangères. Ces formations peuvent prendre la forme soit d'une formation thématique identique à celle proposée dans notre catalogue de formation², soit d'une formation « personnalisée » élaborée en tenant compte des besoins spécifiques des salarié.e-s / agent.e.s de la structure commanditaire.



L'augmentation du nombre de journées de formation, déjà constatée en 2021, est due principalement à une augmentation significative des sollicitations de structures partenaires proposant des formations pour leurs équipes. En 2022, cette tendance s'est poursuivie avec **neuf journées de formation de plus** que l'année précédente.

Globalement, en 2022, **388 personnes différentes** issues de **144 organismes différents** se sont formées lors d'une ou plusieurs formations réalisées par ESPACE.

c. La formation de l'ensemble des agents du CCAS de la ville de Marseille

Cette nouvelle action, inscrite dans le cadre du CTAI de la Ville de Marseille a débuté seulement le dernier trimestre de l'année par la mise en place de réunions avec les cadres du CCAS en charge de la coordination du projet.

ESPACE a proposé plusieurs temps de concertation et de co-construction du programme pédagogique de formation adapté aux missions des agents destinataires de la formation.

L'action de formation de l'ensemble des agents du CCAS, cadres, agents d'accueil et travailleurs sociaux, soit une centaine de personnes, débutera début 2023.

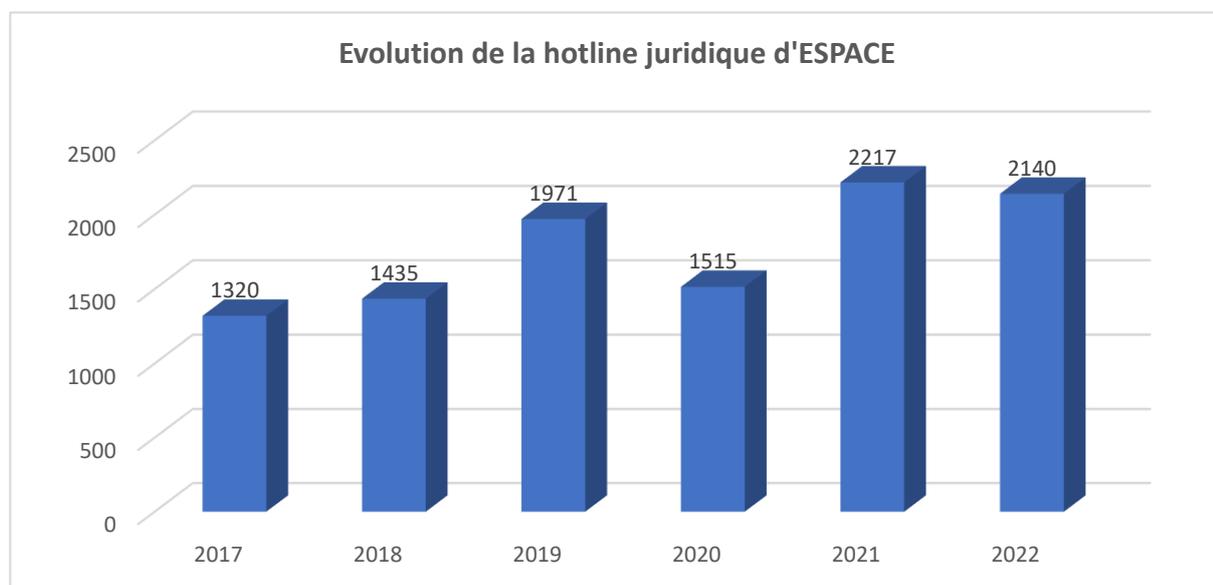
² Voir, catalogue des formations sur http://espace.asso.fr/wp-content/pdf/Formation/Catalogue_Formation_ESPACE.pdf

2. L'accompagnement juridique des acteur·rice·s

Complément indispensable de la formation, le service juridique d'ESPACE assure une assistance permanente d'accompagnement juridique de tou.te.s les professionnel·le·s et bénévoles accueillant des étranger·ère·s.

La fonction de conseil, par mail ou par téléphone, offre :

- Des renseignements juridiques sur les droits des personnes en fonction de leur situation ;
- Des conseils sur les démarches à effectuer et le renvoi vers les structures adaptées ;
- La communication de textes réglementaires et de la jurisprudence pertinente ;
- Des conseils à la mise en œuvre des recours ou une aide à la rédaction des recours gracieux et administratifs.



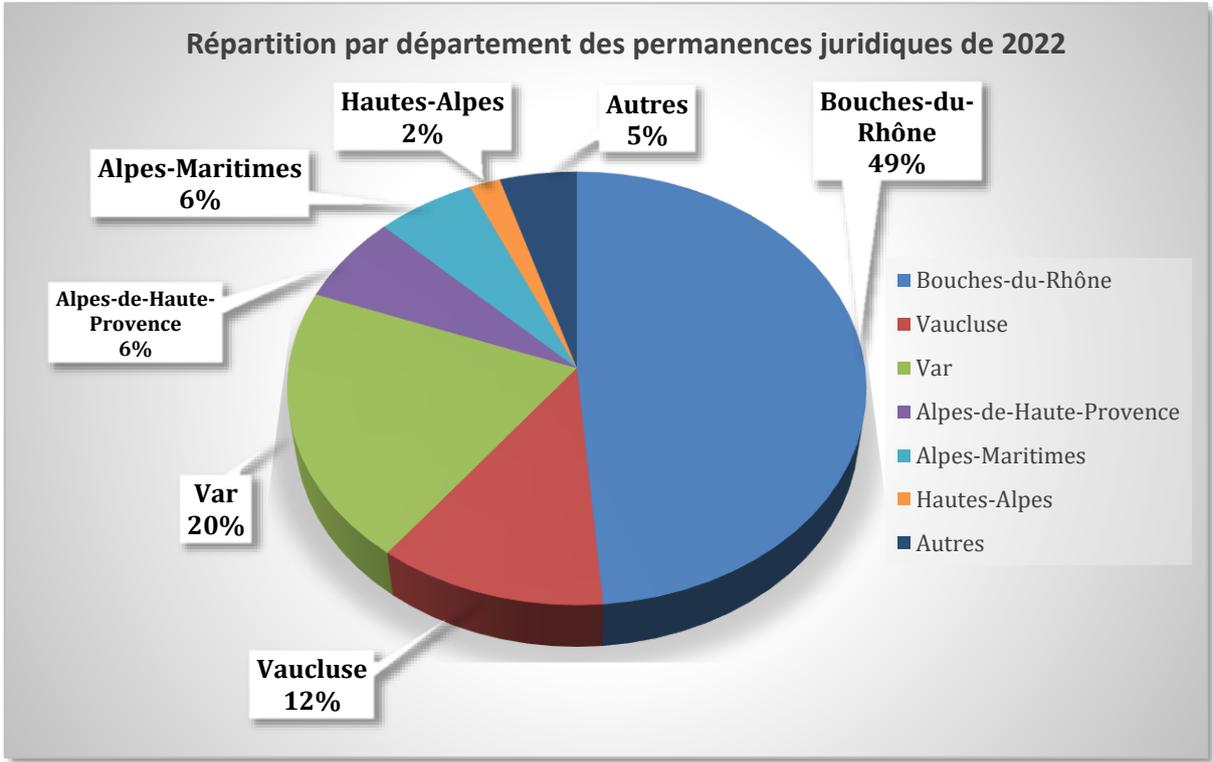
Année	Evolution
2018-2019	37.4%
2019-2020	-23.1%
2020-2021	46.3%
2021-2022	-3.5%

L'augmentation importante de la demande d'assistance juridique constatée en 2021 (doublement de la demande en 5 ans), se retrouve en 2022. On constate même une augmentation du nombre de personnes et de structures accompagnées.

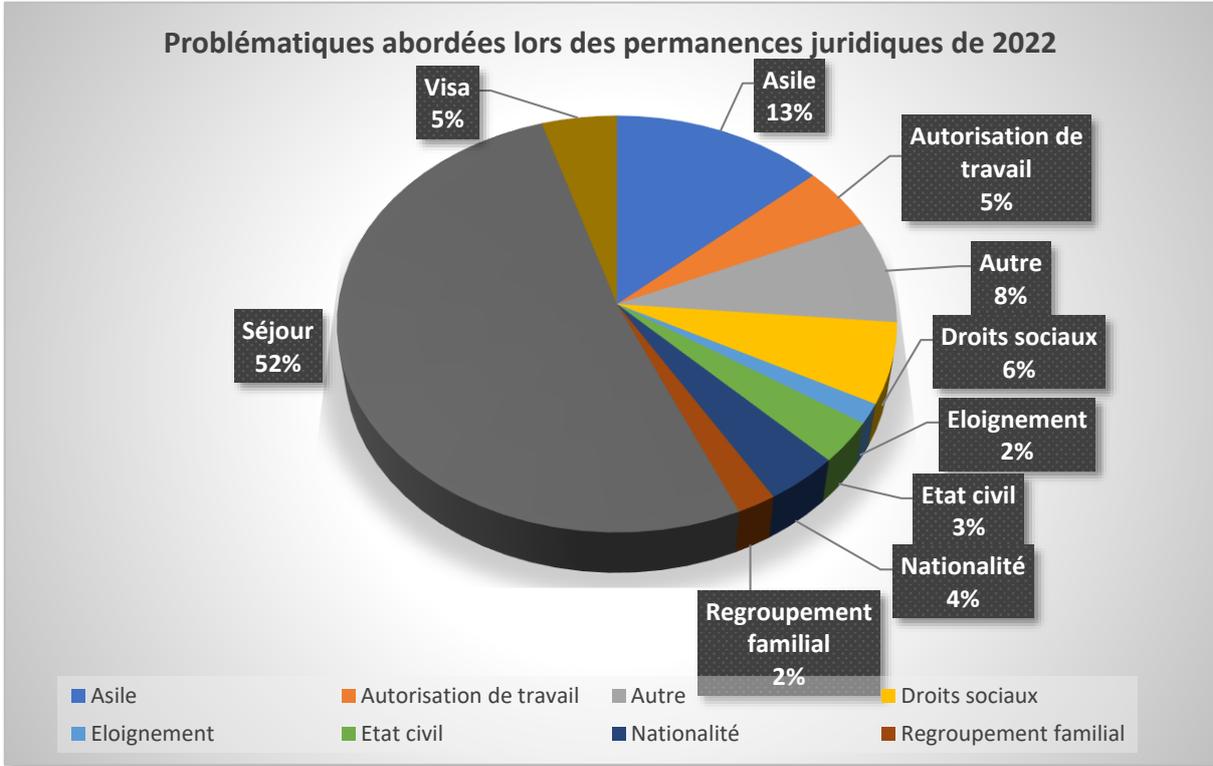
En effet **1018 personnes** différentes ont fait appel à nos services contre **871** en **2021**, soit une **augmentation de 16,8 %**.

En termes de **nombre de structures**, le constat est le même : **446** structures différentes en **2021**, pour **527** en **2022**, soit une **augmentation de 18 %**.

* EH : événements hotlines



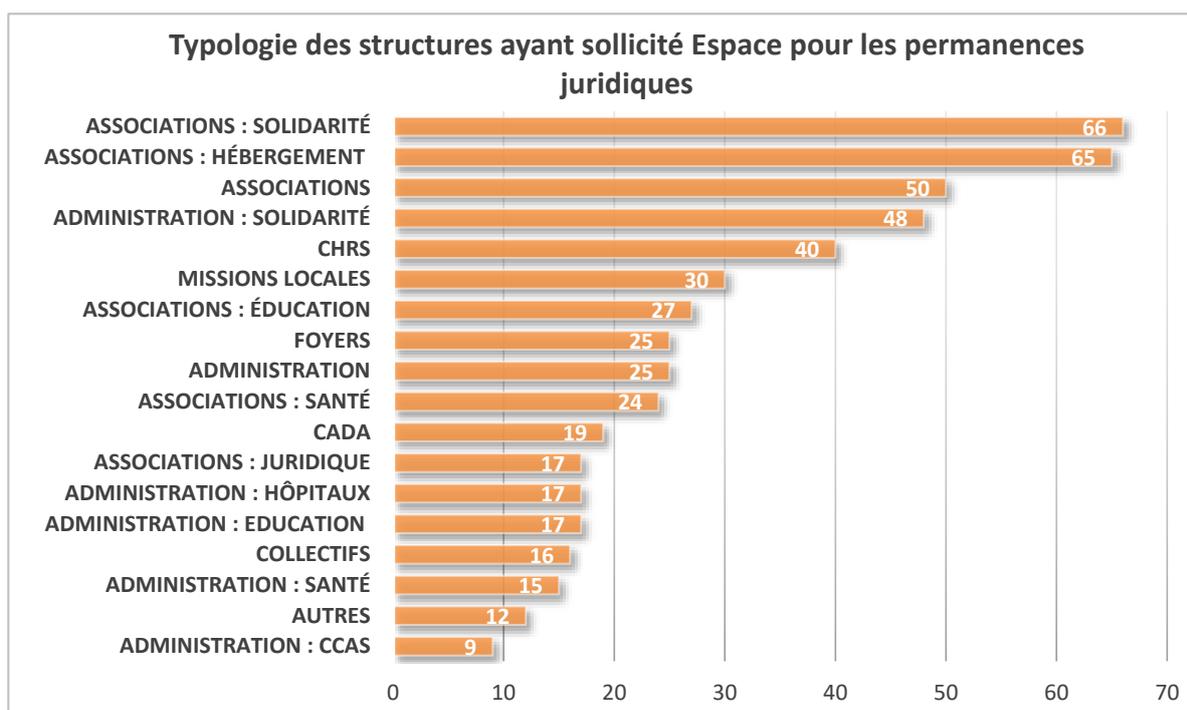
Concernant la répartition des sollicitations par département, peu de changements par rapport aux années précédentes. Plus de la moitié de demandes d'assistance juridique proviennent des Bouches-du-Rhône (55%) suivis par le département du Var (19 %) et du Vaucluse (9 %). A noter que le volume d'assistance est sensiblement dans le même ordre de grandeur pour les Alpes-Maritimes (7 %) et les Alpes-de-Haute-Provence (6 %).



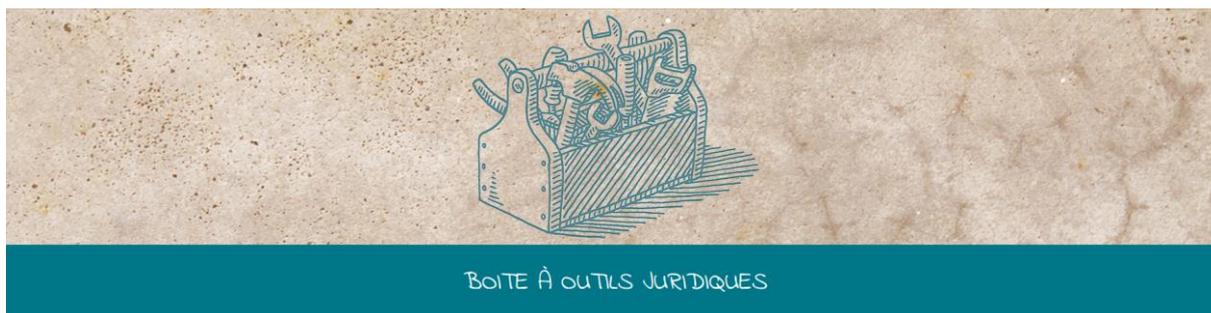
Le département des Bouches-du-Rhône reste donc le principal utilisateur de la permanence juridique. Toutefois, rapportée à sa part dans la population totale de la région (un peu plus de 40 %), cette prédominance est désormais relative en raison d'un réseau d'acteur·trice·s plus dense que dans tous les autres départements de la région PACA.

Ces cinq dernières années l'activité d'ESPACE a augmenté de manière assez conséquente et la prise en compte des acteurs en charge de l'accompagnement des demandeurs d'Asile et des réfugiés représente une grande partie de cette augmentation.

On retrouve ce constat dans la typologie des structures ayant sollicité la permanence où celles de l'hébergement représentent plus d'un tiers des organisations qui nous ont sollicités.



3. La mise à disposition d'outils juridiques



Depuis plusieurs années, ESPACE développe et met à disposition différents outils juridiques que l'on retrouve sur son site dans l'onglet « [boîte à outils juridiques](#) ». La plupart de ces outils ont été soit mis à jour, soit complétés en 2022.

Comme évoqué dans la partie « mise en réseau des acteurs » **DEQUELDROIT**, le site d'accès à la jurisprudence en droits des personnes étranger·ère·s est devenu un outil collaboratif alimenté par d'autres associations dans leurs domaines de compétences respectives ou de leurs spécialités.

a. Outils de méthodologie de recueil de données

Pour répondre à une demande émanant de travailleur·euse·s sociaux·ales confronté·e·s à des étranger·ère·s dont la situation administrative est complexe du fait de leur statut, ESPACE a conçu, en partenariat avec le Centre pour l'Initiative Citoyenne et l'Accès aux Droits des Exclus (CICADE), un module intitulé « Méthodologie du recueil de données en droit des personnes étrangères ».

Il s'agit de fournir les connaissances de base et les savoir-faire spécifiques qui permettront aux acteur·rice·s de l'intégration d'établir un pré diagnostic pertinent avant d'orienter leurs interlocuteur·rice·s vers des spécialistes du droit des personnes étrangères.

Ce module, en accès libre sur le site d'ESPACE, doit être actualisé à chaque modification des textes législatifs : <http://espace.asso.fr/methode-recueil-donnees>.

b. Méthodologie de recueil de données spécifique au public Primo Arrivant : Droit de Séjour et intégration républicaine

En partant de l'exemple de l'outil évoqué ci-dessus, ESPACE a conçu un nouvel outil destiné à tout acteur (professionnel ou bénévole) qui accompagne le public étranger primo arrivant :

<https://espace.asso.fr/methode-recueil-donnees-pa/>

Cet outil a été conçu pour faciliter et baliser le recueil de données nécessaires en vue d'apporter au demandeur primo-arrivant :

- Une réponse étoffée et rapide sur l'accès aux droits
- Un accompagnement optimisé dans la construction de son parcours d'intégration en France.

c. Une liste régionale de diffusion et d'échanges juridiques

L'utilisation d'une liste de diffusion électronique pap@espace.asso.fr facilite les échanges d'information « de un à tous ». Elle permet à chacun·e de participer aux échanges sur les questions juridiques et techniques qui sont abordées et de profiter des réponses qui y sont apportées. Elle favorise ainsi la formation continue des professionnel·le·s ou bénévoles qui y participent.

ESPACE a élaboré une liste des acteur·rice·s de l'accès aux droits des étranger·ère·s qui regroupe aujourd'hui la grande majorité des personnes en situation d'accueil et d'accompagnement des étranger·ère·s de la région PACA (**148 personnes inscrites fin 2022**).

ESPACE assure la gestion et la modération de la liste, et y apporte sa compétence juridique pour toute question demandant une expertise particulière en droit des étranger·ère·s.

L'importante activité de cette liste régionale (environ 500 échanges) montre que cet outil répond aux besoins quotidiens des acteur·rice·s de l'accès aux droits des étranger·ère·s, que celles ou ceux-ci soient spécialisé·e·s dans l'accompagnement sociojuridique des étranger·ère·s ou qu'ils soient travailleur·euse·s sociaux·ales recevant un nombreux public étranger.

4. La mise à disposition de nos locaux

Une forme indirecte d'aide au fonctionnement des réseaux et associations impliquées dans les questions liées à l'immigration et à l'intégration consiste à mettre à disposition une partie de nos locaux pour des réunions publiques, des séances de travail, des formations, etc.

L'ensemble du rez-de-chaussée est mis à disposition :

- La mezzanine est mise à disposition de L'association DEQUELDROIT ;
- La grande salle ou la petite salle pour des réunions ou pour des formations.

Une quinzaine d'associations a utilisé nos locaux durant l'année 2022. Deux d'entre elles ont bénéficié d'un accès à nos locaux tout au long de l'année :

- L'association « Mot à mot » qui a assuré des cours d'alphabétisation une fois par semaine ;
- L'association DEQUELDROIT et sa nouvelle équipe de salarié·es, juristes et coordinatrices.

SOUTIENS FINANCIERS

*DREETS PACA – Direction Régionale de l’Economie,
de l’Emploi, du Travail et des Solidarités*



Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône



Ville de MARSEILLE



Fondation de France

